

## **10/01/2019 : Brexit : Victoire pour les ports français ! – Renaud Muselier (LR, PPE, Fr)**

Les membres de la commission « Transports » du Parlement européen ont adopté le règlement modifiant le Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe en vue de la sortie du Royaume-Uni de l'Union.

Alors que la proposition originelle de la Commission prévoyait d'exclure les ports français des corridors de transports éligibles aux financements européens après le Brexit, le Parlement européen, sous l'impulsion du rapporteur pour le Groupe PPE Renaud Muselier, a rectifié le tir.

Pour le député européen,

*« Ce sont 24 milliards d'euros qui étaient en jeu pour nos acteurs portuaires français sur la période 2014-2020. En excluant les ports français des façades Atlantique et Mer du Nord des nouveaux tracés post-Brexit, la Commission commettait une faute politique et économique au détriment de la connectivité de l'Irlande et de l'économie portuaire européenne dans son ensemble.*

*Désormais, les ports du Havre, de Brest, de Cherbourg, de Saint-Malo, de Dunkerque, et de Nantes pourront pleinement profiter des financements européens afin de développer leurs infrastructures.*

*Le Brexit doit être une opportunité pour nos territoires, et non une fatalité. La balle est désormais dans le camp du Conseil afin de faire adopter le règlement d'ici le 29 mars, date de sortie des Britanniques. »*